



Guide pédagogique

À propos du film

Avec *RiP: remix manifesto*, le cinéaste militant du Web **Brett Gaylor** analyse les questions que soulève la notion de propriété intellectuelle à l'ère du numérique. Pour ce faire, il refaçonne le paysage médiatique du 20^e siècle et fait sauter les barrières entre utilisateurs et producteurs.

La vedette de *RiP* est Girl Talk, un artiste du mashup qui domine les palmarès avec ses pièces entièrement composées d'extraits empruntés à des titres existants. Sa démarche fait-elle de lui un artiste du peuple ou un pirate sans foi ni loi? Le fondateur de Creative Commons, Lawrence Lessig, le ministre de la Culture du Brésil, Gilberto Gil, et le critique de culture pop, Cory Doctorow, apportent également leur contribution.

Brett Gaylor propose ici une expérience médiatique participative en invitant les internautes à remonter eux-mêmes les images de son film sur le site opensourcecinema.org. Grâce à cette méthode de mashup cinématographique, les remix deviennent partie intégrante du film. Avec *RiP: remix manifesto*, Gaylor et Girl Talk sonnent l'alarme et établissent la zone de combat.

Quel parti prendrez-vous dans cette guerre des idées?

À propos du guide

Bien qu'il soit préférable de visionner le film en totalité, chaque chapitre a été résumé et s'accompagne de questions à débattre. Nombre de questions portent plus précisément sur les études musicales ou l'étude des médias, mais certaines sont de nature plus générale. Bien que ces dernières puissent demeurer appropriées au domaine des arts, elles relèvent également des études sociales, du droit et de l'actualité. À la fin du guide, les élèves trouveront une bibliographie qui leur sera utile dans les recherches à venir et qui constitue une source de références quant à la matière abordée dans le documentaire. Adam Hodgins, professeur de musique et de technologie à l'école Selwyn House, à Montréal (Québec), est l'auteur du présent guide et a compilé les données qu'il contient.

Du côté des élèves

Comme le fait remarquer Lawrence Lessig, 57 % des adolescents ont créé et partagé du contenu sur Internet. Et il ne s'agit pas ici du simple partage de fichiers d'égal à égal, un exercice auquel s'adonnent environ 99 % des jeunes!

Compte tenu des moyens technologiques dont nous disposons aujourd'hui, il ne fait aucun doute que la question de la propriété intellectuelle concerne un grand nombre d'élèves. La plupart d'entre eux téléchargent de la musique, légalement ou non, et ils sont nombreux à concevoir leurs propres vidéos ou diaporamas en utilisant la musique de leurs artistes préférés. Certains ont peut-être même créé un mashup ou un remix qu'ils ont affiché en ligne. Effectuez un sondage dans votre classe et comparez les résultats à ceux de Lessig. Parmi vos élèves, combien téléchargent de la musique à l'aide du protocole point-à-point et combien ont recours aux services autorisés comme iTunes et bleep.com?

Résumé des chapitres et questions à débattre

Chapitre 1 – Rencontrez Girl Talk

Au premier chapitre, on nous présente l'artiste Girl Talk et son style de musique, qu'on appelle le « mashup ». On amorce également l'échange sur la créativité et la propriété des idées musicales.

Musique : À votre avis, si vous manipulez suffisamment une chanson existante, pourrez-vous considérer qu'il s'agit de votre propre création? Où établissez-vous la limite entre plagiat et création?

Médias : Le cinéaste affirme que le fait d'utiliser ces chansons dans son film va à l'encontre de la loi. A-t-il raison et pourquoi?

Chapitre 2 – Le droit d'auteur et la gauche d'auteur

Au chapitre deux, nous abordons le thème de la culture du « remix ». Il est question de « droit d'auteur » (propriété intellectuelle et sociétés) et de « gauche d'auteur » (domaine public), les deux aspects de l'échange qui suivra. On nous présente le manifeste en quatre points de Lawrence Lessig afin de nous aider dans notre combat pour les progrès de la science, de l'industrie, de la médecine et de la culture.

Musique : À votre avis, l'échantillonnage peut-il être considéré comme un instrument apparenté à la guitare, à la batterie, etc.?

Médias : Selon Brett, on assiste à l'émergence d'une culture fondée sur les médias qui permet de télécharger la culture du monde et de la transformer en quelque chose de différent. En quoi consiste pour vous cette compétence médiatique?

Question générale : Qu'est-ce qui importe davantage, à vos yeux : le processus de création ou le produit achevé?

Chapitre 3 – La culture s'inspire toujours du passé

Au chapitre trois, on nous présente la registraire des droits d'auteur des États-Unis alors que cette dernière assiste au processus de création d'un « mashup ». Brett aborde alors le premier point du manifeste et nous fait voir comment la musique a évolué, depuis le champ de coton jusqu'au plancher de danse.

Musique : Existe-t-il à votre avis certaines formes de musique qui ne s'inspirent pas d'œuvres antérieures?

Question générale : Estimez-vous pouvoir invoquer votre créativité même si votre œuvre s'inspire de celle d'une autre personne?

Question générale : Selon vous, la créativité se trouve-t-elle limitée lorsqu'on ne peut accéder aux outils, à la technologie ou aux bibliothèques de contenus (à savoir, des échantillons de musique ou des vidéoclips)? À défaut de ces moyens, votre créativité s'orienterait-elle vers un autre média, ou risquerait-elle de s'éteindre?

Chapitre 4 – Demander la permission

Au chapitre quatre, Brett expose le concept d'édition musicale et insiste sur les démarches complexes qu'il faut entreprendre pour obtenir l'autorisation juridique de diffuser un échantillon.

Musique : Le film fait valoir que selon le système actuellement en place, il est difficile et hors de prix pour la majorité des musiciens de créer des pièces musicales au moyen d'échantillons. Pourriez-vous créer un système qui soit équitable, tant pour l'artiste dont on utilise la musique que pour celui qui réalise l'échantillonnage?

Question générale : Êtes-vous d'accord avec le principe selon lequel un domaine public sain est essentiel à la créativité?

Chapitre 5 – Le passé tente de contrôler le futur

Au chapitre cinq, on nous expose les motifs qui ont conduit à la création des lois sur le droit d'auteur. À l'origine, ces lois avaient pour but d'équilibrer l'innovation et la rémunération des auteurs, mais nous observons la façon dont elles évoluent à mesure que progresse la technologie. Brett soutient que cette visée n'a plus sa raison d'être et présente à ce propos le second point du manifeste.

Musique : Êtes-vous d'avis que l'industrie de la musique aurait dû accepter l'offre de Napster de mettre ses contenus musicaux sous licence? Que pensez-vous du modèle de distribution numérique actuel (iTunes et autres)?

Question générale : Les lois sur le droit d'auteur avaient à l'origine pour but d'inciter les gens à créer. À votre avis, cette intention a-t-elle changé depuis quelques années?

Question générale : Lars Ulrich affirme que si les artistes ne tirent aucun profit de votre démarche, c'est que vous profitez illégalement. Que pensez-vous de cet énoncé?

Chapitre 6 – Prédicateurs, avocats et criminels

Au chapitre six, nous faisons la connaissance de Lawrence Lessig, professeur à Stanford et militant en faveur de l'assouplissement du droit d'auteur. Nous nous penchons sur le cas de certaines personnes que l'on qualifie de « criminelles » en nous demandant si la société bénéficie de ce jugement. Brett présente également la notion d'« utilisation équitable ».

Musique : Si vous partagez de la musique illégalement, vos parents sont-ils au courant? Quelle est selon vous leur opinion sur le sujet? Aurait-ils la même opinion si vous achetiez un CD ou un DVD et que vous en faisiez un « remix »?

Question générale : Lorsque vous rédigez un texte, vous pouvez citer d'autres auteurs et indiquer vos références. Croyez-vous qu'on devrait nous permettre d'en faire autant avec la musique et la vidéo?

Question générale : Lawrence Lessig est d'avis que l'extrémisme du droit d'auteur « cause du tort » aux pays en développement. Que veut-il dire, selon vous? Quelle est l'influence de ces lois et politiques au-delà de la musique et des médias?

Chapitre 7 – Le cinéma source libre

Au chapitre sept, Brett poursuit son argumentation en faisant valoir que lorsqu'on relate l'histoire du droit d'auteur, il convient de s'attarder au principe de l'« utilisation équitable », qui en constitue un aspect essentiel. Brett invite le public à remixer son film, qui figure sur le site opensourcecinema.org. Lawrence Lessig nous rappelle le pouvoir et la portée dont nous disposons grâce à la technologie.

Médias : À votre avis, le cinéma pourrait-il gagner en invoquant le principe de l'« utilisation équitable » pour se défendre si on l'accusait d'usage illégal d'images ou de musique?

Musique : Lancé sur le marché au cours des années 1970, l'échantillonneur peut alors coûter jusqu'à 500 000 \$. Au milieu de la décennie 1980, il devient plus abordable et au 21^e siècle, n'importe quel ordinateur peut effectuer le travail à l'aide

du logiciel approprié. Selon vous, comment cette accessibilité a-t-elle fait évoluer la musique?

Question générale : La technologie désormais abordable et l'accès à Internet vous ont-ils amené à changer d'avis ou à faire valoir votre point de vue sur une question importante?

Chapitre 8 – Le roi du remix

Au chapitre huit, on nous présente « le roi du remix » : Walt Disney. Lawrence Lessig nous explique comment ce dernier a misé sur le passé en remettant au goût du jour des œuvres tirées du domaine public. Quelques années plus tard, cherchant à « contrôler l'avenir », la société Disney intente des procès à tout un chacun et parvient à prolonger d'un autre vingt ans le droit d'auteur.

Médias : Selon vous, pourquoi les tribunaux ont-ils estimé que la parodie de Mickey Mouse créée par Dan O'Neill dans *Air Pirates* ne constituait pas une « utilisation équitable »? Vous rappelez-vous une série télévisée ou un film récent ayant parodié des chansons, des images ou des personnages protégés par le droit d'auteur?

Question générale : À votre avis, quelle pourrait être la justification de la « Copyright Term Extension Act of 1998 » (aussi appelée The Mickey Mouse Protection Act)?

Chapitre 9 – Culture jam!

Au chapitre neuf, on nous fait voir un aspect plus personnel de Greg Gillis (ou Girl Talk). Brett nous présente sa première idole du remix, Negativland, à l'origine du terme « culture jamming » que l'on traduit en français par détournement culturel. Nous apprenons alors que six sociétés possèdent à elles seules 90 % des médias et qu'elles sont représentées par deux groupes de pression, soit la Recording Industry Association of America (RIAA) et la Motion Picture Association of America (MPAA).

Médias : Le détournement culturel utilise les médias modernes en les retournant contre eux-mêmes pour critiquer le pouvoir qu'ils exercent sur nous. Mark Hosler (de Negativland) leur lance une question : « Pourquoi je vous demanderais le droit d'en utiliser un extrait (de ce que vous faites) et rire de vous. Pourquoi je vous demanderais ? » Pouvez-vous répondre à sa question?

Question générale : La Recording Industry Association of America (RIAA) et la Motion Picture Association of America (MPAA) représentent 90 % des sociétés de portefeuille du secteur des médias aux États-Unis. Quel est selon vous l'effet de ce pouvoir majoritaire sur la culture de l'Amérique du Nord, voire du monde entier?

Chapitre 10 – Notre culture devient moins libre

Au chapitre dix, Brett reporte ces questions au Canada. Les États-Unis accolent à notre pays l'étiquette d'« État pirate » et exercent des pressions afin que leur voisin du Nord adopte une loi plus rigoureuse en matière de droit d'auteur. Nous voyons le troisième point du manifeste à l'œuvre alors que les actions en justice se multiplient et que les médias appartenant à titre légal à des sociétés sont dotés de serrures numériques.

Musique : En 2009, Apple a décidé de cesser de pratiquer la gestion des droits numériques (GDN) pour chaque chanson vendue à la boutique iTunes, ce qui permet désormais au client de copier, de graver et de partager les mp3 qu'il achète. Selon vous, pourquoi a-t-on d'abord eu recours aux serrures numériques et pour quelle raison les a-t-on finalement supprimées?

Musique : Brett demande à un groupe d'adolescents que la RIAA a réprimandés si certains parmi eux estiment qu'ils commentent un vol en téléchargeant de la musique sur Internet. Comment répondriez-vous à cette question? Expliquez votre réponse.

Question générale : À votre avis, les sanctions imposées pour atteinte au droit d'auteur se justifient-elles? Croyez-vous qu'elles visaient à l'origine le citoyen moyen qui souhaitait partager quelques chansons?

Musique : Selon Cory Doctorow, avant l'avènement de la radio et du disque, la seule façon de faire de l'argent avec la musique était de monter sur scène et de charmer son public. Croyez-vous que le modèle de fonctionnement des musiciens professionnels a changé au cours des dernières décennies?

Chapitre 11 – Entre les mains du peuple

Au chapitre onze, on nous fournit des exemples illustrant la remise du pouvoir des grandes sociétés à la population. Radiohead propose une nouvelle façon de communiquer sa musique à son public. Greg Gillis nous sensibilise au fait que, grâce à la technologie moderne et à Internet, nous pouvons facilement produire des créations musicales et les distribuer partout au monde. Il parle également du métier d'ingénieur biomédical qu'il exerce le jour et démontre que la loi sur le droit d'auteur freine les progrès de la médecine.

Musique : Que pensez-vous du modèle de fonctionnement qu'utilise Radiohead pour faire paraître ses disques?

Musique : Selon vous, comment Internet, avec l'arrivée de Myspace et des blogues musicaux, a-t-il changé vos possibilités de réussite en tant que musicien?

Musique : Greg Gillis affirme : « Là ça marche : j'ai un album, une tournée de prévue... Je voudrais continuer sans avoir de souci avec la loi. » Croyez-vous que ces

préoccupations ou ces craintes risquent d'avoir un effet sur sa future créativité?
Comment pourraient-elles influencer sur ses prochains albums?

Question générale : Au sujet des répercussions du droit d'auteur sur la médecine, Greg Gillis déclare : « ... on trouve quelque chose et on s'aperçoit que l'idée est brevetée, en tout ou en partie, donc, c'est hors de question. Cette entrave à l'échange de connaissances nuit au progrès à cause des brevets existants. Un remède peut être à notre portée, mais hors d'accès. Cette idée va peut-être rester inutilisée. » Lorsqu'il s'agit de médecine plutôt que d'art, percevez-vous autrement la loi sur le droit d'auteur?

Chapitre 12 – Quelle voie vers l'avenir?

Au chapitre douze, il est question des tentatives de l'Amérique pour passer d'une économie axée sur les biens à une économie axée sur les idées. Brett précise pourquoi ce modèle menace selon lui, non seulement le cinéma et la musique, mais l'ensemble de la culture. On nous explique que le Brésil mène pour sa part une réflexion d'avant-garde et qu'une politique gouvernementale favorise le partage des idées sous toutes ses formes dans les secteurs de la culture et de la médecine. Lequel de ces modèles sera celui de l'avenir?

Question générale : Au début, aux États-Unis, on ne tenait pas compte du droit d'auteur pour les créateurs étrangers : on a ainsi piraté Charles Dickens pour financer l'impression des ouvrages de Mark Twain, un auteur américain. Que vous inspire cette situation? Estimez-vous qu'un pays a le droit d'imposer sa loi (sur le droit d'auteur) à un autre?

Question générale : « Le Brésil a défié les lois américaines sur la propriété intellectuelle en passant outre à de nombreux brevets internationaux liés au médicament sur le VIH et en produisant lui-même ce médicament à une fraction du prix. » Le Brésil a agi ainsi pour rendre le produit abordable aux personnes atteintes qui seraient mortes autrement. S'agit-il d'un comportement équitable à l'égard de la société qui a effectué la recherche et développé le médicament?

Médias : Comme l'affirme Gilberto Gil : « On ne crée pas dans le vide. Tout vient toujours de quelque chose d'autre. Combien de gens ont dû tenir une caméra pour que vous puissiez faire ce que vous faites aujourd'hui? » Êtes-vous d'accord avec cet énoncé?

Question générale : Le DJ Marlboro déclare : « L'originalité? C'est mêler deux choses disparates. C'est ça l'avenir de la musique de la race humaine. » Quelle est votre définition de l'originalité?

Chapitre 13 – La révolution sera numérisée

Au chapitre treize, de nombreuses sommités du monde du documentaire se prononcent. Brett demande à chacun de s'engager dans la mesure du possible.

Médias : Selon Lawrence Lessig, « si le remix est un crime, alors nous avons toute une génération de criminels ». Que pensez-vous de cet énoncé?

Sur le site www.opensourcecinema.org, Brett Gaylor a conçu un forum où vous pouvez afficher vos propres remix, télécharger un film et le disséquer ensuite. Rendez-vous au site et...

- Téléversez une vidéo de vous et de votre classe en train de chanter « Bonne fête ».
- Si vous-même ou l'une de vos connaissances vous êtes trouvé engagé dans une action en justice avec la RIAA ou la MPAA, enregistrez votre histoire et téléversez-la sur le site.
- Enregistrez une vidéo de votre réaction au film et téléversez-la.
- Lancez vos propres idées et partagez votre créativité avec la communauté de l'open source!

Ressources et références

Sites Web liés au film :

www.nfb.ca/rip

www.opensourcecinema.org

www.ripremix.com

www.kinosmith.com

Livres

Lawrence Lessig, *Remix: Making Art and Commerce Thrive in the Hybrid Economy*, The Penguin Press, 2008

Lawrence Lessig, *Free Culture: The Nature and Future of Creativity*, The Penguin Press, 2004

Lessig, Lawrence. L'avenir des idées : le sort des biens communs à l'heure des réseaux numériques / Lawrence Lessig ; texte traduit de l'anglais par Jean-Baptiste Soufron et Alain Bony -- Lyon : Presses universitaires de Lyon, c2005. -- xvii, 414 p. ; 21 cm. -- ISBN 2729707727 -- AMICUS No. 32302601

Rinehart, Richard. Bien fixer les éléments d'information [ressource électronique] : l'art numérique et la propriété intellectuelle / par Richard Rinehart -- Gatineau, Québec : Réseau canadien d'information sur le patrimoine, [2006] -- -- ISBN 0662730429 -- AMICUS No. 33124943

Moyse, Pierre-Emmanuel, 1969-. Le droit de distribution : analyse historique et comparative en droit d'auteur / Pierre-Emmanuel Moyse -- Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais, c2007. -- xxix. 720 p. ; 24 cm. -- ISBN 9782896350995 -- AMICUS No. 33703867

Mancini, Anna, 1958-. L'obsolescence du droit d'auteur et de sa philosophie / Anna Mancini -- Paris : Buenos Books international, 2007. -- 142 p. -- AMICUS No. 34307314

Sites permettant de télécharger de la musique en toute légalité :

www.amazon.com

www.apple.com/itunes

www.beatport.com

www.bleep.com

www.boomkat.com

www.djdownload.com

www.zunior.com

Logiciels de production musicale :

www.ableton.com (Ableton Live)

www.apple.com/logicstudio (Apple Logic Studio)

www.steinberg.net (Steinberg Cubase)

Logiciels de production vidéo :

www.adobe.com/products/premiere (Adobe Premiere)

www.apple.com/finalcutstudio/finalcutpro (Apple Final Cut Pro)

Organismes

www.creativecommons.org (Creative Commons)

www.riaa.com (The Recording Industry Association of America)

www.mpaa.org (The Motion Picture Association of America)

www.socan.ca (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)

www.ascap.com (The American Society of Composers, Authors and Publishers)

www.bmi.com (Broadcast Music Inc., an American Publishing Society)

Autres sites Web

Good Copy Bad Copy – Ce documentaire danois est un ami très proche de *RiP*. Pour un autre point de vue sur les enjeux en cause.

www.goodcopybadcopy.net

Un site Web et un forum pour échanger sur les combats juridiques que se livrent Jammie Thomas et la RIAA.

www.freejammie.com

www.faircopyrightforcanada.ca (Fair Copyright for Canada)

www.digital-copyright.ca (Digital Copyright Canada)

<http://www.culturelibre.ca/>

<http://venividilibri.org/index.php?title=Accueil>

<http://culturelibre.net/>

<http://artlibre.org/>

Droit - Nouvelles Technologies

Pays : Belgique Langue(s) : français

Auteur(s) : SPRL Max & Zoé

Site associatif dédié au débat sur le rapport entre le droit et les nouvelles

technologies, et notamment le droit d'auteur. Méritant d'être complété, il propose néanmoins déjà des dossiers sur les sujets d'actualité liés à la propriété artistique : problématique des moteurs de recherche indexant l'image sur le web, protection des oeuvres musicales diffusées sous forme de fichier MP3, etc ... Des liens sont proposés vers d'autres sites similaires européens, notamment vers le Parlement Européen où un projet de directive est en cours de discussion sur le sujet.